

Ville de Grigny

**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
et des Décisions du Maire**

Séance du Lundi 6 février 2017

L'An deux mille dix-sept, le lundi 6 février, à 20 H 00, le Conseil Municipal de la Commune de Grigny, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe RIO, Maire.

Etaient Présents : 19

P. RIO – F. OGBI - S. LAATIRISS – E. ETE – P. TROADEC - A. ZERKAL - S. BELLAHMER - P. LOUISON – J. BORTOLI - C. VAZQUEZ - F. NDOMBELE - M. SOILIHI - M. AUBRY – C. MABANZA - T. DIAWARA - C. M'PIANA - S. GIBERT - G. BINOIS – K. OUKBI (quitte la séance à 20H47 et donne pouvoir à G. BINOIS)

Absents excusés représentés : 10

D. ATIG représenté par C. VAZQUEZ - Y. LEBRIAND représentée par E. ETE - C. TAWAB - KEBAY représentée par F. OGBI - A. QUAROUAGH représenté par S. LAATIRISS - Y. BOUKANTAR représenté par F. NDOMBELE - M. RAMI représentée par P. LOUISON - Y. ITOUA représentée par C. MABANZA - I. GRENOUILLAT représentée par P. RIO - G. BAGAVANE représenté par M. AUBRY – S. GAUBIER représenté par S. GIBERT

Absents : 6

M. GAMIETTE – C. RENKLICAY - L. HERGAUX - S. BENDIAB – D. DIARRA - A. LAMOTTE

Délibération N° DEL-2017-001: Motion bourse du travail

Depuis plus de 30 ans, la bourse du travail d'Evry accueille les syndicats qui y dispensent des activités et services indispensables aux salariés de l'Essonne.

Le bâtiment conçu à l'origine avec les syndicats a été rénové en 2003 avec 5 salles de réunions et une salle de congrès.

Pourtant, les syndicats sont confrontés à la décision du Président du Conseil départemental de l'Essonne de leur retirer l'usage de ce lieu et à une proposition de "relogement" qui non seulement réduit la superficie des bureaux, mais ne permettrait plus de recevoir du public et ne dispose d'aucune salle de réunions.

Alors que les salariés, avec leurs organisations syndicales, doivent aujourd'hui faire face à une offensive contre le Code du travail, toute remise en cause des conditions d'exercice de leurs activités serait particulièrement inacceptable.

Aussi, le Conseil municipal de Grigny exprime son entier soutien à l'intersyndicale (CGT, CFDT, FO, CFTC, CFE-CGC, FSU et UNSA) dans ses démarches et demande à Monsieur le Président du Conseil départemental de l'Essonne de favoriser une solution qui permette réellement aux syndicats de poursuivre leurs missions au service des salariés.

 Le Maire,
Philippe RIO

Vote : à la majorité

Pour : 25

Abstentions : 3 (C. M'PIANA – S. GIBERT – S. GAUBIER)

Ne participe pas au vote : 1 (K. OUKBI)

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte publié le : 13 FEV. 2017

Transmis en Préfecture le : 13 FEV. 2017